

R A P P O R T  
D' A C T I V I T E   e t   D' O R I E N T A T I O N  
de la VICE-PRESIDENCE UNIVERSITAIRE

52° CONGRES DE L'UNEF

Avril 1963

SUPPLEMENT A UNEF - INFORMATION

Le Gérant - J. P. LEFAUCONNIER

C.P.P.P. : N° 28.968

S'il est un rapport de Congrès pour lequel il est difficile de faire la part entre le rapport d'activité et le rapport d'orientation, c'est bien le rapport universitaire pour l'année écoulée. Nous l'avons conçue en effet comme une année de transition, sinon depuis le congrès de Reims, du moins depuis l'Assemblée Générale de Juillet. Cette transition en matière universitaire exprimait d'ailleurs tout simplement l'étape nouvelle que devait franchir le mouvement. Ainsi que l'a montré l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 septembre, la politique universitaire de l'UNEF était au centre de cette transition.

Avant donc de proposer les principales orientations que devra prendre le mouvement dans notre domaine nous passerons en revue les moyens et les conditions de l'action de l'UNEF, puis les divers aspects de cette action.

I - Les moyens et conditions de l'action du secteur universitaire.
--

Rappelons que le travail universitaire n'a commencé réellement cette année qu'au mois de Juillet. En effet, pendant le premier trimestre de la précédente année scolaire, ce secteur ne marcha qu'au ralenti du fait que le vice-président universitaire ne pouvait prendre effectivement son poste qu'au 1er juillet ; il ne le fit effectivement que pendant quatre jours, puisque élu immédiatement à la Présidence de l'UNEF. C'est alors que le bureau universitaire prit sa structure définitive avec un vice-président et deux adjoints.

#### A) L'organisation du secteur universitaire

Le Congrès de Reims avait décidé d'adjoindre au Vice-président universitaire un autre vice-président compte non tenu du vice-président adjoint de l'U.G.E., lequel est obligatoire, conformément au protocole d'accord. En définitive, la situation fut la suivante :

- un vice-président universitaire à plein temps - -  
 - un vice-président universitaire adjoint à mi-temps. La répartition du travail entre eux deux s'est faite de manière empirique, et selon les besoins du moment ; mais cet empirisme n'est guère satisfaisant.

.../...

- un vice-président universitaire adjoint "U.G.E." Il faudra sans doute, remonter assez loin (si ce n'est un euphémisme), pour trouver un adjoint de l'U.G.E. qui ait réellement travaillé pendant son mandat à l'U.N.E.F. Espérons donc que le travail qu'a fourni cette année Jacques Budin ne sera pas une exception, mais que ses successeurs sauront renforcer une si heureuse innovation. Outre son rôle de coordination des travaux de l'U.N.E.F. et de l'U.G.E. ce vice-président a été chargé des problèmes "université-économie" en général, et plus particulièrement des stages et de la liaison étudiants-entreprises.

Ajoutons encore que ce n'est que sur la fin de leur mandat que les vice-présidents universitaires ont pu disposer, pour eux trois, d'une secrétaire à plein temps. Il faut rappeler ici qu'il est absolument impossible de travailler correctement à l'Universitaire avec une secrétaire au mieux à mi-temps comme cela a été le cas pendant la majeure partie de l'année, à moins évidemment que les vice-présidents ne tapent eux-mêmes une partie de leur courrier ou de leurs circulaires ; c'est peut-être démocratique, mais cela manque de productivité !

Cette considération très administrative réglée, il nous faut maintenant aborder au fond cette organisation de la vice-présidence universitaire. Celle de cette année n'est guère satisfaisante ; on a pu voir qu'elle n'était pas très rationnelle. Elle est encore moins adaptée à la masse de travail exigée par ce secteur. Il est des secteurs qui ont plus vocation de réflexion, d'autres plus vocation de gestion ; celui-ci est à la fois politique et administratif. Il est politique puisqu'il a à définir des orientations tout à fait essentielles du mouvement, et aussi parce que plus que jamais il est lié à la politique du mouvement, et cela implique une très étroite collaboration entre le vice-président universitaire et le Président de l'UEF. Or, dans le régime actuel, le vice-président universitaire pourrait passer son mandat à écrire des lettres et des circulaires, à assister aux congrès et assemblées générales d'offices et à consulter le Bulletin Officiel de l'Education Nationale.

Sans intervenir dans les problèmes de réorganisation de l'ensemble du Bureau national, il nous semble que le bon fonctionnement de notre secteur implique :

- le vice-président universitaire, responsable de la politique universitaire du Bureau (à plein temps)

- le vice-président universitaire adjoint de l'U.G.E., qui ne devrait pas avoir d'autres attributions que la participation aux travaux sur l'enseignement supérieur et la coordination UNEF-UGE.

...

- un responsable (1) que l'on pourrait appeler le "secrétaire de la Commission Permanente des résidents d'Offices", spécialisé dans les problèmes de réformes de l'enseignement supérieur et chargé de la coordination des Offices. (à mi-temps)

- un responsable "polyvalent" adjoint (au sens strict du terme) au vice-président universitaire (à mi-temps).

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de créer un responsable "économique" qui ne serait pas spécialement universitaire mais répondrait à des exigences communes de l'universitaire et de l'Intérieur ; il serait chargé des problèmes de statistiques, de prévisions, des questions du budget et du plan, etc .... C'est une innovation qui a également une grande importance lorsque l'on considère les nécessités actuelles.

L'organisation que nous proposons devrait à notre avis permettre de faire face à l'énorme tâche de la vice-présidence universitaire.

#### B) Relations internes au mouvement en matière universitaire

La politique universitaire de l'UNEF repose sur le travail qui se fait aux autres échelons du mouvement. Les problèmes essentiels concernent les AGE, l'UGE et les Offices.

##### 1/ Les AGE et le travail universitaire

Nous avons essayé de rendre plus cohérentes les relations entre l'UNEF et les AGE dans notre domaine, et cela principalement par les stages nationaux et les commissions régionales.

Avant d'aborder ces deux questions, il faut dire un mot de la documentation fournie réciproquement entre le Bureau National et le AGE. Pour notre part, nous avons réalisé un certain nombre de brochures (Enseignement Agricole, "Enseignement, problème politique, service national", les cycles courts, Allocation d'études T I et 2, l'Enseignement supérieur) ; des fiches techniques (le B.U.E., la rentrée universitaire 1962, le nouveau baccalauréat), et autres documents... Ces diverses publications n'ont pas répondu à un plan d'ensemble, parce qu'il n'y en avait pas : et lorsque nous avons voulu demander aux A.G.E. de nous faire savoir de quelle documentation elles avaient besoin, nous avons reçu deux ou trois réponses.

---

(1) Appelons-le "responsable" puisque nous ne connaissons pas la structure qui sera donnée au Bureau.

Du côté des A.G.E., il a été souvent donné peu d'échos à nos demandes de rapports sur des points précis (exemple : CLEE, statistiques locales de la rentrée, etc...). Mais il serait même normal que cette information du Bureau de l'UNEF par les AGE soit spontanée et même systématique (ainsi que les AGE de Lille, surtout, et de Lyon l'ont commencé nette année). Il reste de tout cela qu'une remise en ordre ne peut se contenter de voeux pieux émis annuellement au Congrès.

Trois stages nationaux ont abordé, partiellement ou totalement, le secteur universitaire cette année. Le stage de Rennes UNEF-MNEF d'abord, consacré en principe à "l'économie et l'urbanisme", a été très "universitaire" dans quatre journées sur six. Y ont été abordés en effet les problèmes de la planification de l'enseignement, du rôle et de la place de l'Université dans le développement régional ou national, des relations Université-Industrie. Ce stage de réflexion réunissant surtout des responsables des AGE a donné lieu, malgré son improvisation, à d'excellents débats sur les thèmes universitaires précités. Le stage universitaire de Sarcelles (août) fut consacré aux problèmes d'ensemble de la politique universitaire de l'UNEF et des AGE (stage de formation de cinq jours). Enfin, le stage universitaire de Marly (février) fut centré autour du thème de l'allocation d'études qui ne fut pas seulement étudiée en tant que telle, mais dans ses liaisons avec les problèmes de cogestion et les problèmes de liaison université-économie.

Six commissions régionales furent créées à l'Assemblée générale extraordinaire de Juillet, trois fonctionnant à Paris et trois en province (Nord - Est - Ouest - Sud-Ouest - Sud-Est). Il est d'abord apparu qu'il était très difficile de faire travailler ensemble plusieurs AGE, même dans la même région. Le travail de ces commissions a été partiellement réalisé, mais par des AGE travaillant seules. Le cas le plus étonnant a été celui des commissions parisiennes où, sans l'intervention des vice-présidents de l'UNEF, pas une commission ne se serait tenue ; en ce qui concerne la commission "laïcité", elle n'a pu absolument pas fonctionner. Dans ce domaine des commissions donc, l'expérience n'est guère satisfaisante. Il n'y a pas eu de stages régionaux universitaires et c'est la seule innovation qui manque ; mais les VPU auraient été dans l'impossibilité matérielle de les organiser cette année. Peut-être serait-il nécessaire d'envisager pour l'année prochaine ; il appartiendra au Congrès d'en décider.

D'une manière plus générale il semble que le problème des relations VPU de l'UNEF - AGE soit celui des VPU d'AGE. Pris entre les corps qui effectuent un travail universitaire dans le cadre des offices et l'UNEF, leur rôle exact est peut-être encore insuffisamment défini. En fait, quelques VPU d'AGE de province ont bien montré la voie cette

.../...

année. Il ne faut pas oublier que ce sont les AGE qui définissent la politique universitaire du Mouvement. Pour qu'elles soient à même de le faire, il faut que les VPU jouent un rôle de synthèse et d'animation :

- vis à vis des corpos, ils ont une fonction très semblable à celle du VPU de l'UNEF vis à vis des Offices : animation du travail universitaire dans un cadre donné, synthèse des problèmes.

- une AGE peut également faire vers l'extérieur une politique universitaire autonome ; ainsi, les commissions intersyndicales sur les problèmes de l'enseignement peuvent-elles contribuer à des approches différentes des questions et créer un dynamisme réel dans le travail du mouvement ; même remarque sur le comité national d'Action sur le salaire étudiant, etc...

- enfin, il y a des problèmes universitaires sur le plan local. Le VPU d'AGE ne doit pas seulement connaître, par les corpos, des problèmes de l'enseignement supérieur tels qu'ils se posent sur le plan local ; il doit également suivre les problèmes de recrutement, la mise en place des réformes, les constructions scolaires, etc .... Cela peut aller plus loin qu'on ne le pense généralement. L'étude d'un projet d'établissement faite en commun avec d'autres organisations, peut être le point de départ de réflexions sur la réforme, sur la pédagogie, ainsi que le prouve l'exemple de l'AGE, de Bordeaux.

Tout cela est essentiel et demande, de la part des AGE un effort réel et continu.

## 2/ L'U.G.E.

Les relations sur le plan du travail syndical entre l'UNEF et l'UGE posent des problèmes uniquement sur le secteur universitaire, puisque, d'abord, la division entre les deux branches du mouvement est à caractère universitaire et puisque d'autre part l'UGE a très largement une vocation universitaire ; il est inutile de se plaindre du mauvais fonctionnement de ces relations cette année, malgré la présence du VP Universitaire adjoint. Il faut en chercher les raisons pour que le travail universitaire du mouvement ne subisse pas de ce fait les mêmes perturbations que cette année.

Il y a d'abord. deux façons d'envisager les relations UNEF-UGE qui sont également erronées. La première consiste à faire de l'UGE un office technique de l'UNEF, c'est-à-dire à ne lui accorder que ce qu'on a appelé à un certain stade du processus de décolonisation "l'autonomie interne". Une telle conception méconnaît à la fois

.../...

les conditions actuelles de l'enseignement. Supérieur et le rôle original que joue l'UGE dans la syndicalisation du monde étudiant. L'autre, c'est la conception inverse, affirme que les deux organisations définissent leurs positions chacune de son côté, et qu'après seulement, on examine leur conformité ; si le rapprochement est possible, on le fait ; sinon, on prend de part et d'autre des airs supérieurs en déclarant que ce n'est pas l'"organisation soeur" qui sera gênante. C'est un peu ce qui s'est passé cette année, et c'est très préjudiciable à l'ensemble du mouvement.

La solution est évidemment dans un travail commun permanent. Seule, cette solution peut permettre une discussion d'organisations déterminant librement leurs positions, sans donner l'impression à l'extérieur d'une division, et encore moins que cela soit une réalité. Une première structure a été mise en place en ce sens, le "Comité National d'Action pour le salaire étudiant". Cette collaboration institutionnelle doit être généralisée à tous les problèmes, et pas seulement au niveau national : elle est également nécessaire au niveau local entre les AG et les Fédés de l'UGE (encore qu'à ce niveau il n'y ait pas eu d'aussi grandes difficultés qu'au niveau des bureaux nationaux).

### 3/ La M.N.E.F.

Pas de grands problèmes à signaler de ce côté, du fait, d'une part de l'existence du vice-président Santé de l'UNEF, et, d'autre part de la participation du VP Sécurité Sociale de la Mutuelle au C.N.A.S.E. Il faut quand même signaler la question de "recherches Universitaires". Ainsi qu'on a pu le constater, la conception de cette revue a considérablement évolué depuis sa création et, de ce fait, il n'y a eu aucune intervention des VPU de l'UNEF à Recherche ; c'est probablement une erreur car, dans l'ensemble, les thèmes choisis, s'ils ne sont pas strictement universitaires, ont toutefois des implications universitaires.

### 4/ Les Offices

Dans ce secteur, les innovations intervenues cette année permettent de donner une solution à peu près définitive aux problèmes qui se posaient depuis plusieurs années. Elles contribuent à bien définir les rôles respectifs de la vice présidence universitaire de l'UNEF et des bureaux d'offices, et à assurer la cohérence des travaux en cours de part et d'autre.

L'UNEF n'a pas à se substituer aux Offices pour décider des problèmes de discipline, pas plus que ceux-ci ne peuvent jouer leur rôle propre sans référence à une position syndicale d'ensemble. Cela implique un échange à double sens. D'abord, les Offices ont à informer l'ensemble

.../...

du mouvement de la situation de leur discipline et des problèmes qu'elle pose. Compte tenu de cette information, le mouvement doit avoir une position synthétique sur l'enseignement supérieur. Il a en particulier à définir un cadre de réforme générale qui s'applique à toutes les disciplines. C'est alors que les Offices approfondissent pour leur discipline ces lignes générales de réforme. Cela est maintenant possible :

- par la création de la Commission Permanente des Présidents d'Offices qui a fonctionné cette année d'une manière très largement satisfaisante pour l'UNEF comme pour les Offices. Rappelons que nous avons proposé la création d'un responsable universitaire assurant les fonctions de secrétaire de la CPPO.

- par ailleurs, les décisions qui doivent être prises au prochain congrès sur l'enseignement supérieur permettront enfin au mouvement d'avoir une position de synthèse sur la et les réformes. Ce n'est pas l'un des moindres aspects du travail que nous devons faire à Dijon.

Nous aurons, alors, mis les conditions d'une bonne activité du secteur universitaire ; encore faut-il que tous les Offices et leurs corpos en fassent autant. Or ce n'est un secret pour personne que tout ne va pas pour le mieux.

Les Offices de DROIT, de MEDECINE, de PHARMACIE sont ceux qui ont eu le plus à souffrir de la scission selon un phénomène (recrutement social, professions libérales) que l'on a déjà expliqué. Ce sont aussi ceux qui ont affaire depuis un ou deux ans avec une réforme assez importante des études. Or ce sont aussi ceux qui se présentent à l'heure actuelle, comme les plus dynamiques. En ce qui concerne les deux premiers, c'était déjà une tendance que l'on pouvait remarquer au dernier congrès. Le travail qu'ils ont fait, tant sur les problèmes d'études que sur la mise en place des réformes, n'est déjà plus à vanter. Pour l'ONEP, c'est beaucoup plus récent. A la rentrée de Novembre, la situation de cet office tant sur le plan des activités que sur celui de la scission, n'était guère brillante. En quelques mois, grâce au dynamisme conjugué du président de l'Office JOURDAN et de l'AGE Paris-Pharma, non seulement la situation a été rétablie, mais jamais surtout on n'a connu une telle activité à cet office. Ainsi, nous pouvons mettre beaucoup d'espérance dans les futurs travaux de l'ONEP, devenu l'un des grands Offices de l'UNEF.

La première année de l'existence de l'Office des Paramédicaux et Sociaux sera écoulee au Congrès. Le lancement de cet Office a été bien fait, mais on peut regretter que toutes les A.G.E. n'aient peut-être pas fait tout l'effort nécessaire pour dénombrier les écoles correspondant à cet Office dans leurs régions et créer les corpos ou sections d'AGE qui s'imposaient. Un tour d'horizon sera peut-être nécessaire

.../...



au Congrès. Soulignons en tous cas que cette Fédération Nationale des étudiants para-médicaux et sociaux est bien partie.

Deux Offices tentent à l'heure actuelle, malgré les difficultés de la coordination nationale, de développer leurs activités. Il s'agit d'abord de la fédération Nationale des Etudiants Préparatoires . On connaît l'action revendicative déclenchée par cet office sur le problème du statut des étudiants préparatoires, la légitimité de cette action et le succès qu'elle a obtenu. Il est très nécessaire d'appuyer vigoureusement cette revendication dès le début du prochain mandat. La Fédération Nationale des Etudiants Techniciens doit également se lancer ; mais elle se heurte à des difficultés très graves, inhérentes à la structure même du secteur auquel elle s'adresse. Or, depuis le dernier congrès, un effort réel de travail positif est tenté ; il est donc indispensable que les AGE aident cet Office en structurant le mieux possible les corps de techniciens.

Il y a par ailleurs deux offices qui, traditionnellement ont joué autrefois un rôle important au sein du mouvement : l'Office de Sciences et l'Office des Lettres. Se sont-ils pendant un certain temps endormis sur leurs lauriers ? Que cela soit dû en partie à une pénurie de cadres, les corps de lettres et de sciences ayant fourni depuis longtemps un grand nombre de cadres à leurs AGE, c'est probable. Il n'en reste pas moins qu'un très grand effort doit être fait par les deux nouveaux bureaux.

Il est inutile de parler de l'Office National Dentaire avec lequel il ne subsiste aucune relation : c'est le seul point vraiment noir, mais heureusement limité, de la situation générale des Offices. Par contre, une solution devrait pouvoir être trouvée pour normaliser les relations entre l'UNEF et l'Office Central des Etudes de Commerce.

Bien que très améliorée, la situation des Offices est encore inégale. Nous pensons cependant qu'à partir du Congrès de Dijon, toutes les conditions seront réunies pour que le rétablissement de la situation soit parachevé. Ce sera une réussite de première importance.

### C) Les relations extérieures au mouvement

#### 1/ Les organisations syndicales

Les relations avec les organisations syndicales se sont développées sur deux plans ; d'abord, les relations avec les organisations du supérieur ; d'autre part, la tentative de mise en place de relations intersyndicales sur les problèmes de l'enseignement. Au niveau intermédiaire

celui des organisations générales d'enseignante (FEN, SGEN), il y a eu assez peu de travail commun, sauf au temps de l'organisation des cours de vacances en Algérie, peut-être parce que la situation en matière d'enseignements s'y prêtait assez peu ; seule la campagne du CNAL a donné lieu à une collaboration de ce type ; mais le désordre régnant au ministère ne donnait guère d'occasion d'agir. Toutefois il est absolument indispensable de maintenir un contact permanent avec ces organisations pour envisager les actions communes nécessaires, nous reviendrons d'ailleurs sur ce point.

Sur le plan du supérieur, la plate-forme revendicative commune UNEF-SNESup-SGEN supérieur avait été préparée pendant les vacances. L'action revendicative a été organisée en commun tant au niveau national qu'au niveau local dans de très bonnes conditions et <a> permis des contacts permanents sur l'ensemble des problèmes de l'enseignement supérieur. Une première tentative a été faite d'y associer le syndicat autonome. Dans tous les cas il faudra profiter du travail de cette année et poursuivre cette excellente collaboration.

Par ailleurs, nous avons, jusqu'au mois de novembre tenté de mettre sur pied, sur plusieurs bases une action intersyndicale commune sur les problèmes de la démocratisation de l'enseignement. Il faut bien dire que cela a été un échec. Pourtant, il apparaissait déjà très nettement, et cela s'est confirmé depuis, que les centrales syndicales attachaient beaucoup d'importance à une information et une action sur ces problèmes, pour de nombreuses raisons (dont <l>'enseignement technique n'est pas l'une des moindres). Les vraies raisons sont ailleurs. La première est évidemment la division syndicale qui a été évoquée sous divers aspects (problèmes de FO vis à vis de la CGT, problème de la laïcité, etc...) ; mais quand une question est jugée vitale, la division syndicale est surmontée ; le fait qu'elle ne l'ait pas été, en l'occurrence, prouve que l'on ne jugeait pas que la question le nécessitait. Et puis il y a eu la conjoncture syndicale et politique : les élections à la Sécurité Sociale (qui ne pouvaient guère favoriser l'unité intersyndicale), et la crise gouvernementale, les élections plus tôt qu'on ne les attendait, etc... Mais il faut reprendre les contacts et envisager la possibilité d'une action commune à tout prix. Ainsi qu'on le rappellera plus loin, ce doit être un élément essentiel du travail universitaire de l'année prochaine.

## 2/ Le Ministère

Les relations avec les divers départements ministériels ont été beaucoup moins fréquentes qu'elles ne l'étaient probablement les années précédentes, pour des raisons qu'on imagine aisément, étant donné ce qui s'est passé cette année

au ministère. Les Offices de Droit et de Pharmacie ont participé aux commissions de réforme ; nous avons, pour notre part, appuyé auprès du ministère les revendications des préparationnaires ; par ailleurs, lorsque Monsieur SUDREAU était ministre, nous avons pu avoir d'excellents contacts avec des membres de son cabinet.

### 3/ Le Parlement

Nous avons pu avoir des contacts assez nombreux avec des parlementaires de tous les groupes depuis les dernières élections, notamment au moment du vote du budget, sur l'allocation d'études également, des premiers contacts ont été pris ils devront se poursuivre sous l'égide du C.N.A.S.E.

### 4/ Le B.U.S

Nous avons, comme par le passé, participé aux Conseils d'Administration du B.U.S., et les relations à l'échelon national sont excellentes. Mais la cogestion du B.U.S. se heurte toujours à l'inaction des A.G.E. au plan local, et se borne jusqu'ici, à quelques enquêtes en collaboration avec des Corps (Lettres et Droit à Paris et Toulouse). Cela est d'autant plus dommage que les rapports avec les services locaux du B.U.S. pourraient être excellents.

Sur le plan de la documentation, il est nécessaire que les A.G.E. envoient au Bureau la liste des documents qu'elles voudraient voir publiés par le B.U.S.

Une circulaire ministérielle récente (1er Janvier) vient d'autoriser les doyens à mettre à la disposition du centre régional du B.U.S. de la Faculté une salle, "dans laquelle cet organisme tiendra en permanence à la disposition des professeurs et des étudiants la documentation qu'il établit sur les études, les carrières et les débouchés. Le centre régional s'efforcera d'y organiser des permanences d'informations, à des jours et heures qui seront fixées par le Doyen."

Cette mesure peut être d'une importance exceptionnelle pour l'orientation des étudiants dans l'enseignement supérieur. Il importe que les A.G.E. s'associent le plus possible aux travaux de ces centres d'informations.

Une réunion d'étude BUS-UNEF-UGE doit avoir lieu immédiatement après le Congrès pour étudier les modalités pratiques d'application de cette mesure.

.../...

5/ Le Haut Comité à l'Orientation et à la Formation professionnelleA/ L'ambiguïté fondamentale

Apparemment, l'UNEF devrait se réjouir de la création du Haut Comité. Ses buts sont semblables à ceux définis par la motion de Grenoble sur la liaison "Université-Economie" (création d'un organisme de confrontation).

Sa mise en place correspond d'autre part à une nette volonté de "planification" de l'enseignement, de développement de l'éducation permanente, etc... et, surtout décloisonner enseignement théorique et enseignement pratique.

Les inquiétudes que nous donne le Haut Comité sont de trois ordres :

- sa composition réduit vraiment la part de l'Université pour donner une place prépondérante à l'Etat. Les étudiants y sont vraiment sous-représentés ainsi que les enseignants.

- quel sera le poids véritable du Haut-Comité : il semble qu'on y fera plus de confrontation d'idées qu'on y prendra des décisions. En particulier, le patronat sera-t-il lié par sa participation ? On peut pour le moins en douter.

- le contexte économique et social actuel.

B/ Notre place au Haut-comité :

- la participation de l'UNEF est cependant nécessaire :

- c'est un moyen d'information extraordinaire : le patronat, les Ministères apportent leurs dossiers, en proposent des copies, etc...

- c'est un lieu relativement privilégié où il nous est possible de présenter des suggestions et où il nous est possible de travailler solidairement avec les syndicats ouvriers (dès les premières séances on a constaté une solidarité de fait étudiants-ouvriers).

Comment accroître l'efficacité de la participation de l'UNEF ?

1 - essentiellement par la participation aux groupes de travail soit directement, soit par les "personnalités étudiantes".

.../...

2 - en oeuvrant pour l'entrée de l'UNEF à la section permanente et de l'UGE au Haut-Comité lui-même.

3 - en oeuvrant pour la création d'une section spécialisée sur les problèmes du Supérieur, le Haut Comité étant perdu sur les problèmes des O.P. et cadres moyens (cf. à ce sujet proposition UGE sur le Comité de la F.S.T. document dév. économique et formation Sup. Technique).

C/ Conclusion

Le problème du Haut Comité n'est pas très différent du problème des conseils d'Enseignement à tous les niveaux.

L'ambiguïté créée par l'actuelle situation économique et sociale ne devrait pas nous empêcher d'être là partout où l'on discute de notre sort.

+

+ +

Tel est le contexte "institutionnel" dans lequel s'inscrit et devra s'inscrire l'action de l'U.N.E.F. en matière universitaire. Il convient maintenant de parler de cette action elle-même.

II- L ' a c t i o n m e n é e

Quelques mots d'abord sur les conditions "conjoncturelles" dans lesquelles s'est déroulée l'activité du secteur universitaire. D'abord en ce qui concerne l'U.N.E.F. même, rappelons que la mise en route des activités n'a pu se faire d'une manière définitive qu'à partir du mois de juillet. Rappelons également qu'il n'y avait pas, au départ, de plan d'action pour l'année. Et, lorsque nous en avons fait un, le 30 septembre, il fut presque immédiatement rendu inutilisable par les faits.

Ces faits ont donc eu une influence réelle sur nos possibilités d'action. Nous avons eu trois ministres de l'Education nationale dont un par intérim au cours de ce mandat ; plus généralement, on peut remarquer que depuis le début de la Vème République, il y a eu plus de ministres de l'Education nationale que de vice-présidents universitaires de l'U.N.E.F. ! ... Si le changement annuel de responsable à l'universitaire est une gêne pour le travail qui peut y être fait, on constatera qu'il y a pire.- Evidemment, les grandes directions conservent leurs responsables ; on verra, au cours de la 3ème partie, ce qu'on peut en penser. De toutes façons, on ne peut qu'être désorienté devant une telle absence d'unité de la responsabilité politique de l'Education nationale. Aussi bien les seules décisions intervenues cette année concernent-elles uniquement des questions partielles (baccalauréat, réforme du droit, de la pharmacie) ; il y a eu une volonté d'efforts réels en matière de constructions scolaires affirmée par M. SUDREAU et partiellement poursuivie par M. FOUCHET. Mais, avec M. SUDREAU, on avait l'impression qu'on allait se trouver en face d'une politique cohérente, animée d'un certain esprit, par rapport à laquelle on pouvait se situer ; on a beaucoup plus l'impression que M. FOUCHET cherche à trouver des solutions techniques à des problèmes immédiats (constructions, recrutement des enseignants). Finalement, cette situation se prêtait assez bien à la transition nécessaire, à l'examen nouveau des positions fondamentales.

.../...

Chronologiquement, le travail s'est réparti de la façon suivante. L'été a été consacré à la "remise en route" des activités, tant sur le plan des conceptions fondamentales que sur celui des contacts avec les autres organisations. Puis, pendant la période qui a précédé les élections, les contacts se sont multipliés et l'action "charte de l'enseignement" a été entreprise. C'est à peu près pendant la même période que l'action commune entreprise avec le SNESup et le SGEN supérieur a atteint son point culminant ( grève du 9 novem.). Entre les deux assemblées générales de novembre et de février, le travail a été surtout consacré à l'allocation d'études d'une part, et aux questions budgétaires. Sur l'allocation d'études, l'action a été poursuivie pendant la dernière période cependant qu'était entrepris un important travail sur l'enseignement supérieur.

Avant de passer à l'examen de ces divers points, rappelons qu'en relation avec le secteur international, nous avons abordé deux problèmes :

- pendant l'été, pour l'organisation de la coopération culturelle avec l'Algérie, et très précisément l'envoi d'étudiants pour les cours de vacances rattrapage.

- au cours du second trimestre de l'année scolaire, sur les problèmes européens ; rappelons qu'à la conférence de Bruxelles, les décisions prises vont dans le sens des positions de l'U.N.E.F puisqu'elles permettent un travail des Unions Nationales Européennes tout en préservant leur "non-engagement" européen.

#### A/ Le travail sur les problèmes d'ensemble de l'enseignement

Il a consisté principalement en une redéfinition claire, précise, complète des objectifs de l'action du mouvement en matière d'enseignement. Auparavant, nous avons eu l'occasion d'agir dans un domaine particulier bien qu'essentiel, celui de l'enseignement agricole. Il a permis une étroite collaboration entre l'U.N.E.F. et le C.N.J.A. Il a consisté d'abord dans la rédaction du document sur l'enseignement agricole qui a une certaine importance dans la mesure où c'est l'une des seules études systématiques - et qui s'efforce d'être assez complète - de cet enseignement. Puis, en une action au niveau parlementaire lors de la discussion sur la loi-programme de l'enseignement agricole. Cette loi posait des problèmes de tout premier plan, non seulement parce qu'elle concernait un secteur pour lequel une démocratisation de l'enseignement est particulièrement nécessaire, mais aussi parce qu'elle exprimait bien un certain nombre d'attitudes contraires à cette démocratisation : création d'une branche d'enseignement très cloisonnée, place donnée à l'enseignement privé, etc...

.../...

L'assemblée générale de juillet avait mandaté le bureau pour présenter à l'AG extraordinaire de septembre un rapport sur le thème "enseignement problème politique, service national" ; la présentation de ce rapport fut l'occasion de préciser d'une manière très synthétique l'ensemble des positions du mouvement en matière d'enseignement. Rappelons que nous disions dans ce rapport qu'il s'agissait de rendre l'enseignement démocratique, dans son recrutement, dans son contenu et ses méthodes, dans ses structures et que ces différentes exigences passaient par les réformes suivantes :

- pour le recrutement, par la création d'établissements polyvalents du premier cycle des enseignements de second degré, par la création de l'allocation d'études ;

- par une refonte des programmes, une révision des méthodes actuellement en vigueur, la mise en place d'une éducation à la vie politique, économique, sociale d'une démocratie ;

- par une conception large de la laïcité selon laquelle l'enseignement est la mission du service national d'enseignement et de lui seul, ce qui exclut l'intervention de tout groupement privé comme du pouvoir politique, avec une cogestion de ce service national.

Il est impossible de passer en revue ici tous les points fondamentaux de nos positions ; ceux qui ont été brièvement cités, sont essentiels et inséparables.

Malgré un certain flottement des premières rencontres intersyndicales sur ces questions, nous avons pensé que l'occasion de la campagne électorale était bonne pour essayer de provoquer une prise de position commune des organisations représentatives des travailleurs sur les problèmes de l'enseignement ; c'est dans ce but que nous avons rédigé la "Charte de l'enseignement" ; mais les discussions échouèrent, et ce d'autant plus qu'en raison de la précipitation des événements, nous avions pour les mener beaucoup moins de temps que nous ne l'avions prévu. En définitive, nous dûmes présenter nous-mêmes, avec l'U.G.E., cette Charte aux candidats députés.

Si les tentatives de contacts sur ces problèmes n'ont pas repris par la suite, cela ne veut pas dire qu'il faille s'en tenir là. Par ailleurs, le rapport de septembre a fourni une information très intensive faite par beaucoup d'A.G.E. auprès de leur base sur les problèmes de l'enseignement, et ce n'est pas l'un de ses moindres succès.

.../...



Animation de la Commission B

Le but de la commission était le suivant : savoir le plus exactement possible quel serait l'aspect scolaire et universitaire de la France vers 1970 - 75, en supposant qu'une réforme de l'enseignement analogue à la réforme Langevin-Wallon soit alors établie en régime permanent. La commission avait surtout pour but d'arriver à des chiffres exprimant quels seraient les besoins en enseignants de chaque catégorie, locaux, équipements (ateliers, laboratoires, amphis, etc...), et de comparer avec la situation actuelle et les prévisions du IV<sup>o</sup> Plan.

A ce stade, la Commission aurait pu essayer de présenter un certain nombre d'étapes, dans la réalisation des objectifs ainsi étudiés.

Pour ce travail, la Commission comportait théoriquement six A.G.E. parisiennes. Force nous est de constater que deux à peine ont travaillé.

Les résultats obtenus sont forcément limités mais ils sont déjà intéressants, et forment une bonne base pour la continuation des travaux de la Commission.

Sont acquis un certain nombre de résultats qualitatifs et quantitatifs au niveau du tronc commun (2<sup>o</sup> cycle) du Plan Langevin-Wallon. Sont encore en chantier des travaux analogues au niveau du 3<sup>o</sup> cycle, qui posent beaucoup plus de problèmes. En particulier : la répartition quantitative des élèves dans les différentes sections, la structure, le programme et les moyens techniques de la section professionnelle du 3<sup>o</sup> cycle Langevin-Wallon.

B/ L'allocation d'études

Le Congrès de Reims avait donné pour mandat au bureau d'entreprendre au mois de Janvier 63 une action sur l'allocation d'études. Peut-être ce mandat avait-il été donné sans une réflexion suffisante sur les possibilités d'une telle action et les conditions dans lesquelles elle pouvait être menée. Toujours est-il que l'U.G.E. prit, au mois de novembre, les devants en lançant un nouveau projet de loi sur l'allocation d'études, projet qui tendait à accorder l'allocation d'études aux étudiants en Grandes Ecoles.

Au cours des discussions sur ce texte, des divergences apparurent entre les Bureaux de l'UNEF et de l'UGE.

1) Sur le principe même de faire un texte de loi spécial pour les étudiant en grandes écoles, le Bureau de l'UNEF était très réticent. Toutefois, l'UGE répondit qu'elle était disposée à l'intégrer dans un projet commun.

2) Le projet de l'UGE prévoyait la possibilité d'un financement partiellement extra-budgétaire par taxes professionnelles (augmentation de la taxe d'apprentissage).

Admettre ce financement posait deux problèmes de principe :

- réticences sur la taxe d'apprentissage
- désir de la profession de jouer un rôle dans la distribution de l'allocation d'études.

3) Et effectivement, le Conseil d'Administration chargé de gérer la Caisse devait être ainsi composé :

1°) 8 représentants des Pouvoirs Publics

- 3 représentants du Ministère de l'Education Nationale
- 1 représentant du Ministère de l'Industrie et du commerce
- 1 représentant du Ministère de l'Agriculture
- 1 représentant du Minitre des Finances et des Affaires Economiques
- 1 représentant du Ministre du Travail
- 1 représentant du Commissariat Général au Plan.

2°) 8 représentants de l'Université :

- 4 directeurs de Grandes Ecoles

.../...

3°) 8 représentants des activités professionnelles :

- 2 représentants du C.N.P.F.
- 1 représentant du Service des Industries nationalisées
- 1 représentant de la C.G.A
- 1 représentant de la C.G.T.
- 1 représentant de la C.F.T.C.
- 1 représentant de la C.G.T.-F.O.
- 1 représentant de la C.G.C.

Cette répartition tripartite posait les problèmes suivants :

- importance de la représentation des secteurs professionnels (patrons, cadres, ministères intéressés) ; sans méconnaître le problème d'une "adaptation" de l'université, était-il judicieux de faire intervenir les futurs employeurs dans la distribution de la rémunération étudiante ?

- faible représentation des étudiants (4 sur 24)

- présence de représentants syndicaux : était-ce par ce biais que l'on pouvait faire participer les syndicats, ainsi que l'on doit le rechercher, à la gestion de l'enseignement.

C'est dans ces conditions que le Bureau de l'UNEF remania l'ancien projet de l'UNEF et de l'UGE de 1955 ; ce texte fut adopté à l'assemblée générale de Décembre (et sa rédaction définitive a paru dans les Cahiers de l'UNEF N° 2).

Mais la campagne prévue par la motion du Congrès de Reims apparut plus nécessaire encore. Malheureusement, son déclenchement se heurta à de nombreuses difficultés, dues en particulier à la campagne qui était d'autre part en cours sur les problèmes du logement. Ces difficultés ne furent pas, contrairement aux apparences, réglées par l'Assemblée Générale de février ; le débat sur l'opportunité du déclenchement de la campagne fut, en effet, considérablement obscurci par des considérations très secondaires, un mélange de problèmes, de telle sorte que, malgré la motion de synthèse adoptée, beaucoup d'A.G.E. n'eurent pas une idée claire de ce qui était nécessaire. Les malentendus surgis entre le Bureau de l'UNEF et de nombreuses A.G.E. semblent s'expliquer par cette confusion.

Cependant l'U.G.E. s'était ralliée au projet de l'U.N.E.F. Au niveau national, le travail de préparation de l'action s'est poursuivi en accord avec l'U.G.E. : création du Comité National d'Action pour le Salaire Etudiant, contacts, préparation d'une campagne de presse ; celle-ci était prête pour le cas où les A.G.E. auraient déclenché une campagne.

.../...

De toutes façons, le travail qui a été réalisé par le Bureau National et quelques AGE n'est pas inutile, bien au contraire : si l'action est simplement repoussée à une date ultérieure, les conditions de sa réalisation auront quand même été créées.

Signalons que nous préférons maintenant pour éviter toute confusion et parce que c'est plus "évocateur" employer l'expression de "salaire étudiant" plutôt que celle d'"allocation d'études". Nous pensons que les AGE seront de notre avis et confirmeront ce choix.

#### C/ L'enseignement supérieur

Nous avons nourri au cours de notre mandat une ambition peut-être irréaliste, mais, pourtant combien justifiée : faire en sorte que le Congrès de 1963 marque le point de départ d'une action du mouvement sur les problèmes de l'enseignement supérieur. Sur ce que doit être, à notre avis, cette action, nous aurons à revenir dans la troisième partie de ce rapport.

L'analyse que nous avons faite des questions concernant les rapports entre la vice-présidence universitaire de l'UNEF et les Offices est inséparable de celle relative à la politique universitaire de l'UNEF elle-même. Le mouvement a depuis longtemps des positions très élaborées sur de nombreux domaines de l'enseignement, et plus généralement, sur la réforme de l'enseignement ; c'est une excellente chose, et cela lui confère une force virtuelle qu'il n'a pas eu jusqu'ici tellement l'occasion d'affirmer. Par contre, sur le secteur qui le concerne directement, à savoir l'enseignement supérieur, il n'a pas eu d'autres positions d'ensemble que ce qui est dans le projet LANGEVIN-WALLON, très insuffisant à notre avis en ce domaine, et dans quelques phrases de motions votées à la sauvette à chaque Congrès. Le Colloque de Royaumont, qui était consacré au problème Université-Economie en 1960, n'a été que très peu exploité, alors que le thème de cette rencontre pouvait être un biais pour aborder l'ensemble des problèmes de l'enseignement supérieur. Ce qui fut une double erreur. D'abord, parce que les énormes rapports ronéotés restaient sans emploi ; mais aussi, parce qu'il y avait eu de tout dans ce colloque, du meilleur et du pire. Aussi ne savait-on plus très bien, à la lecture d'un tel texte, où se situait, exactement, la position de l'UNEF...

Par contre, si l'on relit les cinquantaines de motions votées par les commissions universitaires des Congrès, on verra que l'on ne s'est bien sûr jamais désintéressé des problèmes des études supérieures ; mais en les abordant par disciplines. Cela exprimait une double confusion : sur les rapports entre l'UNEF et les offices d'une

part ; sur la conception même de la politique universitaire de l'UNEF d'autre part.

Les offices ont manqué, dans leur analyse des problèmes de leur discipline, et dans les solutions qu'ils proposaient d'y apporter, d'un système de référence global, qui ne pouvait être autre chose qu'un plan de réforme élaboré par l'UNEF : d'où cette nécessité a priori étonnante de faire adopter leurs positions par les instances de l'UNEF ; mais le résultat est une mosaïque très complexe de motions diverses - et diversement applicables ; elles répondent bien à une philosophie générale, mais cela ne suffit pas. Si l'on se place du point de vue des étudiants eux-mêmes, il faut bien reconnaître qu'il manquait un maillon à la chaîne qui devait les faire passer du mécontentement sur l'organisation de leur discipline à une contestation de l'ensemble de la politique de l'enseignement : ce maillon, c'était la capacité de mettre en cause les structures dans lesquelles ils sont, celles de l'enseignement supérieur tout entier.

C'est dans ce but que nous avons créé, en septembre, la Commission "Enseignement Supérieur" - conformément d'ailleurs à la motion 21 du Congrès de Reims. Cette commission a, il faut bien le dire, plus ou moins bien fonctionné ; Divisée en quatre sous-commissions (enseignement supérieur scientifique et Grandes Ecoles, contenu, méthodes, structures), seules les deux premières sous-commissions ont effectivement réalisé un certain travail. Encore la seconde n'a-t-elle étudié le contenu de l'enseignement supérieur qu'en ce qui concerne ses branches littéraire et scientifique.

Le premier but de cette commission était de lancer l'enquête universitaire sur l'enseignement supérieur auprès des corps. En fait, l'enquête fut un travail de la vice-présidence universitaire, adopté par la Commission Enseignement Supérieur. Il en fut de même des résultats de cette enquête, qui devaient faire l'objet du rapport "Enseignement Supérieur". Ce rapport fut, lui aussi, et d'abord à cause du retard des travaux de la Commission, un travail individuel.

Il semble que les corps n'ont toujours pas bien compris l'objet et les caractéristiques de cette enquête car certaines se sont étonnées de son "style". Il ne faut pas oublier que l'un de ses buts était de susciter une réflexion chez les responsables du mouvement et que, en tous les cas, nous n'avions rien à faire d'une enquête à laquelle on devrait répondre par "OUI" ou par "NON".

Toujours est-il que le rapport Enseignement supérieur existe et que cette oeuvre de longue haleine, malgré sa grande imperfection, doit être une contribution importante au travail de l'année prochaine.

.../...

III-	Quelques directions de recherche pour l'année prochaine
------	--

Elles apparaissent clairement d'après les développements qui précèdent. Aussi les indiquerons-nous ici brièvement, il est évident qu'elles doivent être un instrument de travail de la Commission universitaire.

Le travail universitaire de l'année prochaine devrait être défini au Congrès d'une manière très nette mais il sera aussi, bien sûr, fonction de la politique gouvernementale dans ce domaine. On peut se demander si celle-ci évolue dans un sens bien déterminé. Le Ministère de l'Education Nationale fonctionne depuis le début de la V<sup>e</sup> République dans des conditions assez particulières qu'il est possible maintenant, avec un recul que nous pouvons prendre, de présenter rapidement.

En 1958, un certain nombre des hauts fonctionnaires de l'Education Nationale persuadés de la nécessité de réformer l'enseignement pour à la fois répondre à l'afflux nouveau des jeunes dans le second degré et assurer une démocratisation jugée par eux nécessaire, avaient cru pouvoir mettre sur pied la réforme Billières.

Mais ils avaient cru que cela serait possible sans prendre de décisions politiques, à coups de décrets, d'arrêtés ou mieux de circulaires. Pour eux donc, la réforme Berthoin pouvait s'inscrire en ce sens et avait au moins l'avantage de ne pas gêner leurs entreprises.

Nous retrouvons bien maintenant cette tendance si nous pensons à quelques ministres ou à des directeurs du ministère de l'Education Nationale. Il n'est un secret pour personne maintenant que certains d'entre eux sont prêts à réformer complètement la carte scolaire française et cela dans le sens de ce que nous avons toujours préconisé : les établissements polyvalents du cycles d'observation.

On peut évidemment s'interroger sur les motifs qui les poussent à agir en ce sens, on peut également remarquer que ceux-là même qui préconisent des réformes proches de nos conceptions ont dans d'autres domaines une attitude contraire. Monsieur CAPELLE n'a-t-il pas implicitement donné son accord à la création de l'Université Berliet à Lyon.

L'explication nous paraît simple : on tend à l'heure actuelle à vouloir dépolitiser les problèmes de l'Education Nationale et la meilleure preuve en est bien que l'on cherche depuis des années non pas un ministre de

L'Education nationale mais un grand administrateur.

Mais nous sommes à un tournant, tout le monde dans les pouvoirs publics ne croit pas à cette réforme de l'enseignement et l'on trouve souvent des partisans convaincus du statu quo et l'on ne sera pas étonné que Monsieur Pompidou soit plus pressé à recevoir la Société des Agrégés que la Fédération de l'Education Nationale ou l'Union Nationale des Etudiants de France.

Or, décider de la création effective du tronc commun, si l'on ne veut pas donner à cette décision des formes politiques, mais la cantonner dans un domaine technique, c'est prendre une décision à contenu politique. C'est ainsi que nous saurons sûrement dans peu de temps si le "pari" fait en 1958 a pu être tenu. Nous sommes déjà loin de 1958 et, dans tous les cas, il semble que ç'ait été une erreur de croire que la réforme était possible sans décision politique. Nous ne pouvons pas ne pas penser aujourd'hui que l'année universitaire ne se terminera pas sans qu'il y ait eu du nouveau au Ministère de l'Education Nationale.

Où le pari sera gagné malgré tout : alors, bien entendu, nous pourrions contester les conditions dans lesquelles la réforme aura été faite. On pourra aussi se demander si elle sera applicable : ainsi qu'on a déjà eu l'occasion de le dire, aucune réforme de l'enseignement n'est possible vraiment sans une participation positive des enseignants, dans leur volonté de la faire réussir ; or, continuer de réformer par circulaires partielles, c'est accepter que l'arbre cache la forêt. Si une réforme partielle n'est pas intégrée dans un plan d'ensemble dont les buts et l'économie ne sont pas connus de ceux qui ont à l'appliquer, on doit s'attendre à un échec. Même s'il n'en était pas ainsi, alors il faudrait s'engouffrer dans la brèche ainsi ouverte. Car, si les conditions d'une démocratisation sont réellement créées au niveau de l'enseignement de 2<sup>e</sup> degré, il y a une belle partie à jouer.

Où le pari sera perdu ; nous venons d'en voir quelques possibilités. La plus logique est quand même que le régime soit pris au piège de ses propres contradictions, exactement comme pour sa "politique sociale". Animé d'une volonté technocratique de réforme, il découvre que les solutions sont politiques, et dans un sens contraire au sien. Le statu quo sera alors maintenu, avec un certain effort budgétaire peut-être ; mais on verra aussi se développer les attaques contre l'enseignement public, sous la forme de la main mise de la profession sur les enseignements technique et supérieur. Il ne faut pas se cacher que nous aurons, alors, une lutte dure, mais essentielle, à mener.

Telles sont les quelques hypothèses que l'on peut faire sur les conditions du travail de l'année prochaine.

#### A/ L'enseignement supérieur

Le rapport qui en traite et qui définit les principales orientations pour l'année prochaine est assez volumineux pour qu'il ne soit pas repris ici... mais on voudrait quand même mettre l'accent sur quelques points essentiels.

La rénovation des méthodes de travail de l'enseignement supérieur est au centre du projet que nous devons chercher, comme de l'action concrète que nous aurons à mener. Elle est centrée sur la création des groupes de travail universitaire qui ont pour but de créer, dans l'enseignement supérieur, un travail collectif. La libre adhésion aux groupes, la non-directivité des moniteurs sont des conditions qui seront essentielles pour le succès de ces groupes. Or, le mouvement étudiant a la possibilité de les créer, il l'a prouvé partout où il l'a tenté. Nous devons décider d'en faire l'année prochaine l'expérience systématique. Ainsi prouverons-nous, en face d'une carence flagrante de l'Université, notre droit à l'intervention dans les affaires universitaires, et faisant d'une pierre deux coups, nous réaliserons en même temps, par la base, cette cogestion.

Notre objectif ne saurait être exclusivement une augmentation du rendement de l'enseignement supérieur, ou la nécessité d'apprendre aux étudiants à travailler en groupe parce qu'ils en auront besoin par la suite. L'objectif des groupes de travail est aussi un objectif syndical.

- le groupe de travail universitaire met en cause les structures actuelles de l'Université ; il est le révélateur d'une carence. La participation d'un étudiant au groupe de travail le conduit à effectuer une démarche essentiellement syndicale de mise en cause des structures dans lesquelles il est placé.

- le groupe de travail rend collectif un travail jusqu'alors individuel ; or l'on sait combien l'implantation du syndicalisme ouvrier s'est appuyée sur des conditions de travail collectives ; et, à l'inverse, l'action anti-syndicaliste par excellence consiste à briser cette "collectivité d'atelier" qui existe de fait en créant des hiérarchies continues, bref, en tentant de recréer les conditions d'un travail individuel. Le syndicalisme étudiant s'est implanté jusqu'ici lentement dans un milieu à conditions de travail individuelles ; avec des conditions de travail collectives, donc par les Groupes de Travail Universitaires, le syndicalisme étudiant doit se renforcer.

.../...



Le problème des relations Université-Economie est à démystifier. A la limite, à en croire certains, les problèmes de l'université se réduiraient à ceux de ses relations avec l'industrie. Nous pensons que le rapport "enseignement supérieur" a bien remis les choses à leur place, notamment dans la distinction entre les buts de l'Université (formation des étudiants) et ses fonctions dans la Nation

En ce qui concerne les buts de l'Université vis-à-vis des étudiants, les problèmes Université-économie sont posés à partir de deux constatations :

1 - le contenu de l'enseignement supérieur n'est pas adapté aux besoins professionnels actuels. D'où la nécessité de permettre à ceux qui les connaissent (les professionnels) de dire leur mot dans l'organisation de l'enseignement supérieur.

2 - Il faut que les étudiants soient orientés dans telle ou telle direction en toute connaissance des débouchés existants ; d'où la nécessité pour l'Université de rencontrer les secteurs professionnels pour connaître les débouchés.

Reprenons ces deux points :

1 - nous avons dit que la "formation professionnelle" était l'un des buts de l'enseignement supérieur, qu'il n'était pas le seul et que surtout on ne pourrait l'envisager indépendamment des deux autres (culture et formation sociale). Par ailleurs nous avons accordé une très grande importance à la qualité d'"adaptabilité" de l'enseignement supérieur. Pour cela il est évident que l'enseignement supérieur soit constamment au courant de l'évolution des techniques pour en tenir compte , être en quelque sorte "à jour". Cela doit être possible. MAIS C'EST TOUT. Cela n'implique aucune intervention des secteurs professionnels dans l'enseignement supérieur .

2 - La seconde affirmation tend à masquer une carence fondamentale de l'économie française : le caractère plus qu'élémentaire des possibilités de prévision de l'emploi ; non seulement on n'est pas capable du côté de l'économie de prévoir assez à long terme l'emploi en "cadres supérieurs" parce qu'on ne sait pas envisager les modifications de structure, de répartition de ce secteur, mais, même dans une période comme celle du Plan, on fait des extrapolations très globales et l'on ne se risque guère dans un détail trop incertain. Autrement dit, pour un étudiant bachelier à la prochaine session, on ne sait pas lui dire si, lorsqu'il sortira de l'Université, s'il aura eu intérêt à avoir fait plus d'électronique et moins de chimie industrielle... Mais ce n'est pas la faute de l'Université. Ce n'est pas non plus à elle de se substituer à l'économie défaillante. Si celle-ci pouvait exprimer des besoins, rien n'empêcherait l'Université d'informer - mais d'informer seulement - sur les orientations possibles.

Alors, dit-on, l'Université a dans la Nation une fonction économique et sociale, il faut donc qu'elle se rapproche des secteurs économiques. Quelle ait une fonction économique et sociale, c'est certain. Cette fonction, elle doit l'assumer pleinement, c'est-à-dire qu'elle a un rôle à jouer sur ce plan là comme sur le plan culturel, et c'est un rôle d'orientation, d'impulsion et non de soumission.

Un exemple très concret : nous disions, dans le rapport "enseignement supérieur", que le rôle de l'Université n'est pas d'apprendre à l'ingénieur à être un "tampon" entre ses subordonnés et la direction de l'entreprise, mais de lui faire connaître ce qu'est le syndicalisme, la lutte du monde ouvrier, etc... On ne peut s'empêcher de citer à nouveau ces phrases de M.J. CHATEAU : " Dans cette relation Université-Industrie dont on parle tant, l'Université ne doit point penser qu'elle sera le partenaire perdant. car il ne peut s'agir de faire en sorte que l'industrie oriente l'Université, lui dire quelles recherches opérer, quels hommes former ; mais bien plutôt l'université se doit maintenant d'opérer dans l'industrie comme des infiltrations progressives afin de l'orienter peu à peu, en fonction de ses découvertes... Une fois encore, il ne s'agit point pour l'Université de s'asservir, mais de conquérir".

Enfin, rappelons-nous ceci : l'Université doit être intégrée à la Nation ; une nation dans laquelle il y a des problèmes de structures économiques d'un côté, des problèmes de l'enseignement de l'autre. Les uns et les autres ne se résoudre, ni en faisant porter à l'un les responsabilités de l'autre, ni en subordonnant l'un à l'autre. Cela précisé, si nous en sommes bien persuadés, on peut envisager la "confrontation" dans divers organismes. Il est même souhaitable de se rencontrer... pour mieux se connaître. Les modalités de cette confrontation dont on parle depuis si longtemps ne sauraient se trouver dans une participation des secteurs professionnels aux organismes directeurs de l'Education nationale ou de l'Enseignement supérieur ; en particulier, nous aurons à nous prononcer sur le futur projet de modification du Conseil Supérieur de l'Education nationale. Par contre, il existe un terrain privilégié de rencontre entre l'Université et l'Economie : la planification. Peut-être est-ce dans ce cadre que l'on pourrait envisager la "confrontation".

#### B/ L'allocation d'études

Nous avons débordé de très loin les problèmes strictement du domaine de l'enseignement supérieur. Entre ceux-ci et les problèmes généraux de l'enseignement il y a une action qui doit faire le lien : l'allocation d'études.

.../...

Il n'y a rien d'autre à dire à ce sujet, sinon que ce doit être un thème d'action essentiel pour l'année prochaine ; cela doit donc faire l'objet d'une décision ferme de la Commission générale. Dans l'action, l'allocation d'études devra être liée à la fois aux problèmes de l'enseignement supérieur (place de l'étudiant dans l'enseignement supérieur) et à ceux de l'enseignement en général (démocratisation de l'enseignement).

#### C/ Action sur les problèmes généraux de l'enseignement

Cette action devra être reprise l'année prochaine à la fois par une généraliation des commissions intersyndicales d'A.G.E. et par la création d'un réel travail intersyndical au niveau national, principalement sur les thèmes suivants

- mise en place d'un véritable tronc commun (problèmes d'implantation, de recrutement, pédagogiques, architecturaux etc...)
- formation des enseignants et enseignement supérieur.
- cogestion
- enseignement public et industrie (problèmes de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur).

Puisque cela a été possible dans certaines villes de province, pourquoi ne le serait-ce pas au niveau national ? Nous aurions ainsi les moyens de créer un véritable mouvement National pour l'enseignement.

Nous devons parallèlement poursuivre le travail de réflexion, et, même, le travail d'expérimentation. Nous pensons en particulier que l'existence du secteur culturel de l'UNEF peut nous en donner les moyens. Une collaboration étroite entre l'universitaire et le culturel pourrait permettre de réaliser des expériences, surtout dans les A.G.E. de province. Un certain nombre de projets dans ce sens pourraient être mis au point.

De toutes façons, il faut que l'année prochaine - et nous espérons avoir fait ce qui était nécessaire pour que ce soit possible - soit une année de recherche et d'action dans ce domaine.

En bref, tout cela signifie que pour l'UNEF, se préoccuper des problèmes de l'enseignement supérieur, ce n'est pas se replier sur les problèmes étudiants ; c'est, au contraire, aller plus loin que jamais dans le sens de la devise : "Il n'y a pas de problèmes étudiants, mais des aspects étudiants de problèmes nationaux".